

Fleurieux-sur-l'Arbresle



Publié le 17 juillet 2026

Délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 10

Pouvoirs : 3

Votants : 13

Date de Convocation du Conseil Municipal :

10 juillet 2026

L'an deux mil vingt six, le seize juillet à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Aymeric GIRARDON, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Alain BENISTY, Jean-Pierre BLANCHARD, Delphine CHARVIEUX, Raphaël DELOIN, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Karine LORENZO, Léo MOLINIE, Magali PICARD et Sophie VERCHERE.

Excusés : Isabelle BONNET, Rémi BROSSIER (pouvoir donné à Alain BENISTY), Olivier CHAMBE, Eva DRUT, Jean-Michel GOLFIER, Jérôme JEANPIERRE (pouvoir donné à Sophie VERCHERE), Elvine LEON, Caroline MIRANDA (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON) et Vincent PEYRE.

2026-54 Délibération autorisant l'attribution d'un marché pour la fourniture d'un chargeur porte-outil multifonctions

Rapporteur : Jean-Pierre BLANCHARD

Le tracteur acquis par la commune est sous-utilisé et ne correspond pas aux besoins polyvalents des missions des services techniques.

Une réflexion a eu lieu sur l'acquisition d'un chargeur porte-outil multifonction qui permettrait de coupler avec un seul engin le déneigement, l'entretien des espaces verts (tonte, débroussaillage, épareuse), l'entretien de la voirie (nettoyeur haute pression, balayeuse de rue, bras pelle rétro, godet) et la manutention (fourche à palette).

Compte tenu du montant des devis demandés, il est nécessaire de retenir un prestataire par le biais d'un marché à procédure adaptée sous la forme d'un accord cadre à bons de commande mono-attributaire avec un maximum à 120 k€ HT la première commande, puis un (ou plusieurs) complément(s) de 30 k€ HT annuel pour atteindre au maximum 210 k€ HT au plus tard en 2030. Ce marché est passé selon les articles L 2125-1-1, R 2162-1 à R 2162-6, R 2162-13 et R 2162-14 du Code de la Commande publique.

Ce marché inclut la fourniture de l'engin et de ses accessoires complémentaires, la formation des agents et la maintenance sur quatre ans.

Evelyne GIRARDON souhaite savoir si des subventions sont prévues.
A ce jour, aucun dossier de subvention n'a été déposé.

Sophie VERCHERE souhaite savoir si des formations sont prévues.
Aymeric GIRARDON précise qu'il faut un CACES et une autorisation de conduite pour utiliser l'outil. Des formations sont prévues par le prestataire.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Commande Publique,
CONSIDERANT la nécessité d'attribuer le marché de fournitures et services pour l'acquisition d'un chargeur porte-outil multifonctions,

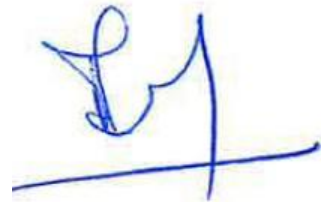
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** l'attribution du marché de fournitures et services pour l'acquisition d'un chargeur porte-outil multifonctions,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce marché ;
- **DE PRECISER** que les crédits sont prévus à l'opération 255 en investissement aux budgets 2026 et suivants.

Le Maire
Aymeric GIRARDON

The image shows a blue circular official stamp of the "Mairie de Fleury-sur-Adel". The stamp contains the text "MAIRIE DE FLEURY-SUR-ADEL" and "19100". Overlaid on the stamp is a large, stylized blue ink signature.

Le secrétaire de séance
Alain BENISTY

The image shows a blue ink signature, which appears to be "AB", written over a horizontal line.